

VILLE DE PONT-ROUGE



BIBLIOTHÈQUE AUGUSTE-HONORÉ-GOSSELIN

Politiques et conditions

Mai 2011

BIBLIOTHEQUE AUGUSTE-HONORE-GOSSELIN

POLITIQUES ET CONDITIONS

POLITIQUE DE PRET

- Chaque abonné peut emprunter 4 livres, 3 périodiques, 3 enregistrements sonores.
- Le prêt est d'une durée de trois semaines.
- La carte d'abonné est obligatoire pour effectuer un emprunt, un renouvellement ou une réservation.
- Les retards entraînent une amende de 0,10 \$ par bien culturel, par jour ouvrable.
- Aucun prêt n'est consenti lorsqu'une amende ou une facture est impayée.
- Si un bien culturel inscrit n'est pas disponible, il est possible de faire une réservation.
- L'abonné peut prolonger l'échéance d'un volume emprunté si ce volume n'est pas réservé par un autre usager.
- Aucun renouvellement ne peut être fait par téléphone, on doit se présenter au comptoir de prêt (carte obligatoire) ou procéder par Internet en utilisant son NIP (pour plus d'information, vous présenter au comptoir de prêt).

POLITIQUE DE RESERVATION

- Après une semaine d'avis à l'utilisateur, un volume en réservation non réclamé sera prêté à l'utilisateur suivant ou remis sur les rayons.
- La carte d'abonné est obligatoire.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

- L'inscription est gratuite.
- Seuls les résidents et contribuables de Pont-Rouge peuvent s'abonner. Une exception pour les professeurs et élèves de l'école (pour la période scolaire).
- Les jeunes de moins de 13 ans doivent être accompagnés d'un parent ou d'une personne responsable qui doit cosigner la carte.
- Une preuve de résidence peut être exigée pour les 13 ans et plus.
- La carte est obligatoire pour l'emprunt et est gratuite à l'abonnement. Toutefois, si elle est perdue ou abîmée, le coût de remplacement est de 5 \$.

N. B. : Les sacs doivent rester à l'entrée de la bibliothèque.

BIENS CULTURELS PERDUS OU BRISES

- Les biens empruntés sont sous l'entière responsabilité de l'abonné ou de la personne responsable.
- En cas de perte ou de bris, ils seront facturés à leur valeur de remplacement.

CIVISME

- Par respect pour les autres abonnés, svp respecter les délais de retour des volumes.
- Il est demandé aux usagers de ne pas fumer, manger ou boire dans les locaux de la bibliothèque et de ne pas y troubler l'ordre et le calme.